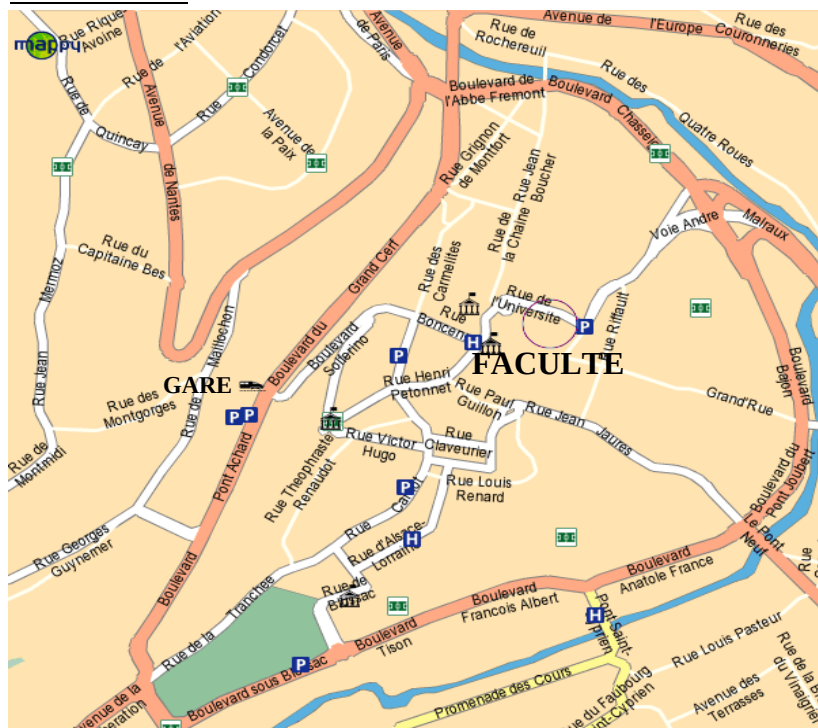


Plan d'accès :



Sortie autoroute A 10 N° 29 Poitiers Centre – direction parking Charles De Gaulle

Bus depuis la gare ligne 9 en direction de ParcoBus Champlain



Université de Poitiers
Faculté de Droit et Sciences Sociales de Poitiers
I.D.U.C.A
A.J.U.C

Colloque du 11 mars 2008

Faculté de Droit de Poitiers,
43 place Charles De Gaulle
Amphithéâtre Hardoin

« Le lotissement après la réforme de 2007 »

Sous la direction de M. le Professeur Christian DEBOUY

*Institut du droit de l'urbanisme, de la construction et de
l'aménagement du territoire*

Association des Juristes en Urbanisme et Construction

43 Place Charles De Gaulle 86000 Poitiers

<http://iduca.asso.univ-poitiers.fr/>

Tél : 05 49 45 42 22 (Mme Leclercq)

ajuc.poitiers@voila.fr



Programme de la journée

09h00 :

Accueil par Monsieur le Doyen Eric Gojosso

09h15 :

Discours d'ouverture de Monsieur le Professeur Christian Debouy
Responsable du Master II Droit de l'urbanisme et de la construction

09h30 :

Le champ d'application du lotissement

Monsieur Philippe Benoit-Cattin, Directeur adjoint de l'ICH Nantes
(Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation)

10h15:

La déclaration préalable à division

Monsieur Sylvain Pérignon, ancien Directeur de recherche du CRIDON
de Paris, chargé d'enseignement à l'Université Panthéon Assas - Paris II.

11h00 :

Pause

11h15 :

La commercialisation des lots et Permis de construire valant division.

Maître Mas, notaire à Toulouse, Président de la Première Commission
du Congrès des Notaires de 2007 « division du foncier »

12h00 :

Débats

12h30-14h00

Déjeuner libre

14h00 :

L'achèvement du lotissement et garanties

Yann Lecorfec, représentant du SNAL (Syndicat national des
Aménageurs et lotisseurs)

15h00:

Le lotissement conjoint

Monsieur le Professeur Hugues Périnet-Marquet, Responsable du
Master 2 Droit immobilier et de la construction de l'Université
Panthéon Assas – Paris II

16h00 :

Pause

16h15 :

Aspects Pratiques

Monsieur Xavier Prigent, Géomètre Expert et Urbaniste OPQU
(Diplômé du Ms AMUR de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et
Président de la Commission d'Urbanisme de l'Ordre des Géomètres
Experts)

Monsieur Serge Petit, Responsable application droit des sols au Pôle
Centre DDE Vienne

17h30 :

Débats

Cocktail



Bulletin d'inscription

Monsieur, Madame :

Nombre de participants :

Adresse e-mail :

Au colloque organisé le mercredi 11 Mars 2008 à la Faculté de Droit de
Poitiers.

Soit, formulaire d'inscription en ligne sur le site internet :

<http://iduca.asso.univ-poitiers.fr/>

Soit, coupon réponse à renvoyer avant le 01/03/2008 à :

L'Association des Juristes en Urbanisme et Construction

Faculté de droit, 43 Place Charles De Gaulle 86000 Poitiers